

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II-BP 129-1080-Tunis

Dans un souci de proximité avec ses actionnaires, la société ENNAKL AUTOMOBILES souhaite communiquer les éléments suivants concernant l'évolution de sa situation :

• **Evolution de l'activité au 1er trimestre 2011**

Au lendemain de la révolution du 14 janvier 2011, la société ENNAKL AUTOMOBILES a connu une activité perturbée causée principalement par (i) la baisse de la demande, (ii) des revendications sociales, (iii) la rupture des approvisionnements et (iv) des relations tendues avec les établissements bancaires. Ceci s'est traduit par un repli de l'activité sur le 1er trimestre 2011. Les immatriculations totales de la société ENNAKL AUTOMOBILES, au 1er trimestre 2011, s'établissent à 1 111 immatriculations vs 2 387 au 1er trimestre 2010, enregistrant ainsi une baisse de 53%.

Néanmoins, la société ENNAKL AUTOMOBILES a préservé une part de marché de 17,14% sur le 1er trimestre 2011 vs 17,73% pour la même période 2010 et ce malgré un repli de 52% du marché tunisien des véhicules neufs.

Ainsi, le chiffre d'affaires social de la société ENNAKL AUTOMOBILES s'est établi à 37 MDT au 31/03/2011 vs 105 MDT au 31/03/2010 représentant une baisse de 65% sur la période considérée. Il est toutefois à souligner, qu'à périmètre constant, en excluant le chiffre d'affaires relatif à l'activité « véhicules industriels », activité transférée au terme du 1er trimestre 2010 à la société ENNAKL VEHICULES INDUSTRIELS, la baisse des revenus se limiterait à 48% uniquement sur cette même période.

• **Effets stimulants dus aux mesures mises en place**

Le climat social de la société ENNAKL AUTOMOBILES s'est nettement amélioré suite à (i) la nomination d'un administrateur judiciaire le 08 février 2011 et (ii) au maintien du management de la société.

Le rétablissement d'une relation de confiance avec les banques et les partenaires étrangers, a permis à la société d'honorer ses engagements et de reprendre progressivement une activité normale.

Par ailleurs, par décret –loi n° 13 du 14 mars 2011, il a été décidé la confiscation des avoirs et des biens mobiliers et immobiliers, de l'actionnaire majoritaire de ENNAKL AUTOMOBILES.

En outre, l'annonce par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, courant mars 2011, des licences d'importation des véhicules neufs au titre de l'exercice 2011 d'une part, et le déblocage d'une première tranche desdites licences d'autre part, ont également permis à la société le réapprovisionnement des stocks, notamment en Polo, en Golf et en Caddy, produits à forte demande.

Dans ce contexte, le mois d'avril 2011 a été marqué par une forte croissance de l'activité de la société ENNAKL AUTOMOBILES avec la vente de 1 012 véhicules neufs vs un budget fixé de 838 véhicules neufs. Cette évolution s'est traduite par une amélioration de la part de marché de la Société s'établissant à 18,14% à fin avril 2011 vs 17,14% à fin mars 2011.

En effet, le chiffre d'affaires social réalisé par la Société ENNAKL AUTOMOBILES pendant le mois d'avril 2011 s'élève à 28 MDT. Ainsi, le chiffre d'affaires social cumulé au 30/04/2011 s'établit à 66 MDT vs 103 MDT au 30/04/2010, soit une baisse de 36% seulement, en nette amélioration par rapport au repli de 48% enregistré au premier trimestre 2011.

De plus, la trésorerie nette de la Société s'élève à 37 MDT au 31 mars 2011 et demeure donc largement excédentaire, et ce en dépit des perturbations qu'a connues ENNAKL AUTOMOBILES au cours du 1er trimestre 2011.

• **Perspectives**

Sur les prochains mois de l'année 2011 et malgré un contexte difficile, l'évolution positive de l'activité augure des perspectives de maintien de la part de marché de la société ENNAKL AUTOMOBILES.